

**Service instructeur**  
DAJD - Service juridique

**Service consulté**

**ÉTAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES  
PUBLICS LOCAUX DU DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN POUR L'ANNÉE 2017**

Résumé : La présente communication a pour objet de présenter et de rendre compte des travaux de la Commission des Services Publics Locaux de notre collectivité au cours de l'année 2017. La CCSPL s'est réunie une fois cette année, le 13 novembre dernier, pour examiner les rapports d'activité 2016 de nos services publics externalisés.

**La réglementation applicable**

L'article L 1413-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit la création d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) dans les départements.

En premier lieu, la CCSPL se réunit pour donner des avis préalables à toute décision de lancement d'une délégation de service public, d'un partenariat public-privé ou de création d'une régie dotée de l'autonomie financière.

En second lieu, la CCSPL doit se réunir annuellement pour être informée de l'évolution des services publics externalisés de la collectivité, en examinant les rapports annuels établis par les délégataires de services publics et les cocontractants des contrats de partenariat, ainsi que les bilans d'activités des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

**La Commission Consultative des Services Publics du Département du Haut-Rhin**

La CCSPL du Département du Haut-Rhin, présidée par la Présidente du Conseil départemental, est composée de six autres Conseillers départementaux, qui ont été désignés par le Conseil départemental le 2 avril 2015. Il s'agit de Mesdames Karine PAGLIARULO, Sabine DREXLER, et Catherine RAPP et de Messieurs Alain GRAPPE, Lucien MULLER et Philippe TRIMAILLE.

En outre, notre commission consultative est composée des délégués des associations représentatives de la société civile haut-rhinoise, dont l'ADIRA, Alsace Destination Tourisme, l'Union Départementale des Associations Familiales du Haut-Rhin, l'Union Fédérale des Consommateurs du Haut-Rhin, l'Association Alsace Nature et l'Association APALIB'.

### **Les travaux de la CCSPL du Département du Haut-Rhin pendant l'année 2017**

La CCSPL du Département du Haut-Rhin s'est réunie une seule fois cette année, lors de sa réunion annuelle, tenue le 13 novembre 2017.

Était inscrit à l'ordre du jour de cette réunion l'examen des rapports d'activités pour l'année 2016 des services publics départementaux externalisés suivants :

- l'abattoir départemental de Cernay,
- l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin - ADAUHR,
- le réseau départemental de télécommunications électroniques à haut débit,
- la régie départementale de production d'énergie électrique.

Lors de cette réunion, présidée par Monsieur Lucien MULLER sur délégation de la Présidente du Conseil départemental, la Commission a auditionné les agents des services départementaux et personnes extérieures en charge du pilotage des quatre services publics départementaux externalisés précités et a pris acte de leur rapport d'activité au titre de l'année 2016.

Le procès-verbal de la réunion de la CCSPL du 13 novembre 2017 est joint au présent rapport.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir :

- prendre acte de l'état des travaux de la Commission Consultative des Publics Locaux du Département du Haut-Rhin pour l'année 2017, tel qu'exposé dans le présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT